

BTS BAT

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Bâtiment



DOMAINES D'ACTIVITÉS

- Le titulaire du BTS BÂTIMENT est **conducteur de chantier**. À ce titre, il assure l'interface entre le chantier, les fournisseurs et la hiérarchie de l'entreprise. Il trouve sa place dans les entreprises de construction neuve ou de réhabilitation. Ses activités se répartissent entre les études techniques et de prix, la préparation, la conduite et la gestion de chantier à travers des tâches administratives, techniques, économiques et de communication.
- **En bureau d'études**, il participe à l'élaboration du dossier technique destiné à être transmis aux entreprises. Il doit connaître les différents corps de d'état (gros-œuvre et second œuvre) et les travaux qu'ils peuvent prendre en charge. Il doit aussi savoir se situer entre les intervenants de la construction, tels que le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage.
- **Sur le chantier**, il prépare les travaux en choisissant les modes opératoires les plus efficaces et les plus économiques, tout en restant attentif à la qualité. Il est responsable d'une équipe. Il ouvre le chantier, coordonne les interventions des différents corps d'état, vérifie le budget, contrôle l'avancement des travaux, ferme le chantier. Enfin, il veille au respect de la réglementation.

ADRESSE

✉ RUE GUSTAVE EIFFEL
CS 40420
68700 CERNAY CEDEX
HAUT-RHIN - ALSACE

CONTACTS

ACCUEIL DU CFA

☎ 03 89 75 90 28
✉ CFABTP.CERNAY@YAHOO.FR

CONTENUS

- **ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL** : connaissance de l'environnement économique, synthèse de documents, communication écrite et orale en français et en langue vivante, mathématiques et physique appliquée (350 heures par an).
- **ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE** : maîtrise des techniques graphiques et des méthodes d'interventions, connaissance des systèmes constructifs, étude et dimensionnement des ouvrages par la résistance des matériaux, conduite de chantier, topographie, mécanique des sols (400 heures par an)
- **COMPÉTENCES ENSEIGNÉES** : Proposer et justifier une adaptation technique ; Vérifier la qualité des sols et des matériaux ; Effectuer les démarches administratives ; Décomposer un projet, définir la chronologie et les méthodes d'exécution ; Prévoir les besoins en hommes et en matériels

MODALITÉS

Rythme

750 heures de cours par an sur 2 ans ; 2 semaines au CFA et 2 semaines en ETS

Conditions d'accès

Admission après un BAC STI2D, un BAC S, mais aussi les BAC PRO du secteur

Poursuite d'études

Le BTS BÂTIMENT permet d'entrer directement dans la vie active. Des poursuites d'étude sont possibles :

- Licence Professionnelle : Bâtiment, Construction, Génie Civil, Travaux Publics
- En École d'Ingénieurs : directement INSA, ENI ou via classe préparatoire ATS

Évolution de carrière

- Chef de chantier, Conducteur de travaux
- Chargé d'affaires Génie Civil (de la naissance à la réalisation de projet)
- Chef d'entreprise
- Dessinateur-projeteur